



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

Comité permanent des ressources naturelles

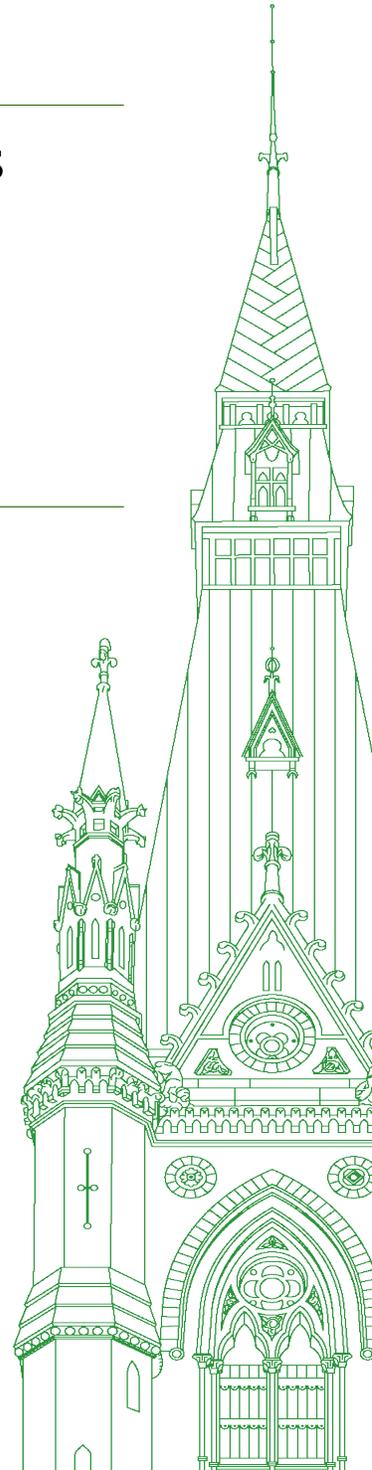
TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 002

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le vendredi 30 octobre 2020

Président : M. James Maloney



Comité permanent des ressources naturelles

Le vendredi 30 octobre 2020

• (1405)

[Traduction]

Le président (M. James Maloney (Etobicoke—Lakeshore, Lib.)): La séance est ouverte.

Je vous remercie tous de votre présence et de votre disponibilité en ce vendredi après-midi, en particulier pour notre première réunion de la session sur la relance du secteur forestier.

Nous accueillons deux fonctionnaires du ministère des Ressources naturelles. Beth MacNeil est sous-ministre adjointe du Service canadien des forêts, et Jeff Waring est directeur général de la Direction du commerce, de l'économie et de l'industrie au sein du Service canadien des forêts.

Je sais, monsieur Waring, que vous avez déjà témoigné devant nous. Madame MacNeil, c'est peut-être la première fois que je vous rencontre, du moins au sein du Comité.

Merci beaucoup à vous deux d'avoir pris le temps de vous joindre à nous. Nous avons reçu votre mémoire à l'avance, ce dont nous vous sommes reconnaissants.

Je suppose que je n'ai pas besoin de vous expliquer la procédure. Je vais donc vous céder la parole, et nous pourrions commencer.

Merci beaucoup.

Mme Beth MacNeil (sous-ministre adjointe, Service canadien des forêts, ministère des Ressources naturelles): Merci, monsieur le président, et oui, nous nous sommes déjà rencontrés au Comité. C'est pour moi un privilège de comparaître devant vous aujourd'hui. Je vous remercie de m'avoir invitée à nouveau pour vous livrer un compte rendu sur le secteur forestier du Canada.

En mars dernier, je vous ai décrit les défis auxquels était confronté notre secteur forestier, notamment les effets des feux de forêt et des ravageurs forestiers sur notre approvisionnement en bois, le litige commercial sur le bois d'œuvre résineux avec les États-Unis et la baisse de la demande pour le papier d'impression et d'écriture à l'heure de la numérisation partout dans le monde. J'ai souligné l'innovation et la transformation dans le secteur, qui placent celui-ci en excellente position pour devenir un chef de file de la nouvelle bioéconomie circulaire et un fournisseur essentiel de solutions s'appuyant sur la nature afin de faire avancer les objectifs du Canada dans la lutte contre les changements climatiques.

Ces défis et ces possibilités demeurent bien présents. Cependant, le monde a beaucoup changé depuis mars. La pandémie de COVID-19 a eu et continue d'avoir une incidence considérable sur le secteur forestier. Bien qu'il ait été jugé essentiel par les gouvernements, parce qu'il procure des produits de consommation importants pour la population canadienne, comme le papier de toilette, les produits d'hygiène et de soins personnels, les matériaux de

construction et de l'équipement de protection individuelle, le secteur a tout de même été touché par une baisse sans précédent de la demande et des prix. Ces facteurs, conjugués aux contraintes de liquidités et aux préoccupations sur le plan de la santé et de la sécurité, ont entraîné des fermetures ou compressions dans plus de 130 usines, partout au pays, touchant plus de 19 000 employés.

En réponse, le gouvernement du Canada a lancé une série de mesures de soutien aux entreprises et aux travailleurs, mesures qui ont été bénéfiques pour le secteur forestier. Par exemple, plusieurs entreprises et associations ont mentionné s'être prévaluées de la subvention salariale d'urgence du Canada et des mesures de travail partagé. De plus, le gouvernement a octroyé jusqu'à 30 millions de dollars aux petites et moyennes entreprises, en partenariat avec les provinces, afin de payer les coûts de mise en œuvre des nouvelles mesures de santé et sécurité résultant de la COVID. Cette aide financière contribuera à préserver les emplois et la sécurité des travailleurs et des collectivités locales, et à maintenir l'infrastructure de plantation d'arbres si essentielle pour atteindre nos objectifs climatiques et de nos pratiques d'aménagement durable des forêts, y compris la plantation de deux milliards d'arbres.

À l'heure actuelle, le secteur se redresse, mais la reprise est inégale. Les fabricants de produits du bois, d'emballage et d'hygiène se portent bien, soutenus par la persistance de la demande des consommateurs et la vigueur des marchés de l'habitation et de la rénovation résidentielle. Toutefois, la pandémie a intensifié la numérisation et la baisse de la demande pour les papiers d'impression et d'écriture. Par conséquent, les usines produisant ces papiers traditionnels continuent d'éprouver des difficultés, et certaines demeurent fermées et suspendent les investissements visant une diversification vers d'autres segments de marché.

Malgré la pandémie, le secteur forestier canadien demeure un acteur clé pour aider le Canada à atteindre ses objectifs en matière de changement climatique et de reprise économique verte et inclusive. Afin de soutenir la compétitivité du secteur, nous avons lancé, entre avril et juillet de cette année, plusieurs programmes destinés au secteur forestier et ciblant la recherche et le développement, le développement d'innovation, la diversification des marchés et des produits, et l'augmentation des possibilités économiques pour les Autochtones.

Pour faire le point sur les progrès réalisés, mentionnons que notre programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière a reçu 70 propositions de plusieurs régions du Canada en réponse à son dernier appel de propositions, ce qui représente une aide financière totale de 500 millions de dollars dans le cadre du programme, avec la possibilité d'un effet de levier multipliant par trois ce montant. Dans un même ordre d'idées, notre Initiative de foresterie autochtone a reçu un nombre record de 112 propositions, pour une aide totalisant 74,5 millions de dollars. Les deux programmes termineront sous peu l'évaluation des propositions.

De plus, notre partenariat avec le principal institut de recherche en foresterie du Canada, FPInnovations, lui a permis de réaffecter rapidement ses effectifs pour répondre à un besoin immédiat de l'industrie: la recherche en vue de produire des supports appropriés de filtration issus de la fibre de bois, avec l'objectif ultime de produire des masques faciaux biodégradables d'utilisation générale à base de bois provenant de sources durables. Grâce à notre partenariat, FPInnovations accélère ses travaux de recherche en vue de développer ces masques biodégradables.

Cet engouement record pour nos programmes fédéraux de soutien à la compétitivité du secteur forestier, et la capacité d'une organisation comme FPInnovations de satisfaire les besoins urgents démontre le désir et la capacité du secteur à jouer un rôle clé afin de répondre aux demandes des marchés domestiques et mondiaux en ces temps extrêmement difficiles.

De plus, j'aimerais souligner que pour un pays comme le Canada, il n'y a pas de solution aux changements climatiques sans l'aide de nos forêts. Des forêts en santé et résilientes représentent une solution naturelle à un climat en transformation.

● (1410)

Le gouvernement s'est engagé à planter 2 milliards d'arbres supplémentaires au cours des 10 prochaines années, une augmentation du couvert forestier qui équivaut à deux fois la superficie de l'Île-du-Prince-Édouard. Nous continuons à mobiliser les intervenants afin de concrétiser cet engagement.

À court terme, le secteur forestier devra encore composer avec les incertitudes et les défis causés par la COVID, mais la pandémie n'a pas changé l'importance fondamentale et le potentiel du secteur dans la reprise économique verte et inclusive du Canada. Elle a plutôt renforcé l'importance de son rôle.

Merci beaucoup.

Le président: Merci, madame MacNeil. Je vous en suis très reconnaissant.

Monsieur Waring, avez-vous des observations supplémentaires à formuler? Non? D'accord.

Passons maintenant à la période des questions, et c'est le Parti conservateur qui va commencer. Je ne sais pas si c'est M. McLean ou M. Zimmer qui prendra la parole.

C'est M. Zimmer. Vous avez six minutes.

M. Bob Zimmer (Prince George—Peace River—Northern Rockies, PCC): M. McLean est-il là? Il a eu de la difficulté à se connecter à la séance. Je vais prendre la parole s'il n'est pas encore là.

Le président: Fort bien.

M. Bob Zimmer: Est-il là, monsieur le président, ou est-ce qu'il est encore...

Le président: Je ne le vois pas.

M. Bob Zimmer: Je sais qu'il y a eu des problèmes de connexion.

Je tiens à remercier les représentants de leurs observations. En effet, étant moi-même originaire du Nord de la Colombie-Britannique, je suis conscient qu'une reprise économique reposera essentiellement sur le secteur des ressources, en particulier la foresterie en Colombie-Britannique. La question que je veux vous poser, toutefois, porte sur la décision rendue par l'OMC en août dernier. L'OMC s'est prononcée contre les États-Unis. Il s'agissait d'une décision unanime qui disait, en gros, que les arguments des États-Unis n'étaient pas fondés.

L'OMC a tranché en faveur du Canada à l'unanimité. Cette décision a ensuite fait l'objet d'un appel le 28 septembre 2020. Je voulais simplement savoir ce qu'il en était. Beaucoup d'entre nous, ici dans le nord de la Colombie-Britannique, voient les fluctuations des droits de douane qui sont très injustes pour les producteurs canadiens. C'est un obstacle de 20 ou 22 % à notre compétitivité par rapport à nos voisins du Sud.

Je vous saurais gré de faire le point sur la situation afin que les gens sachent à quoi s'en tenir. Quand cet appel va-t-il être entendu et suivre son cours? C'est une information pour nous tous.

● (1415)

Mme Beth MacNeil: Merci, monsieur le président, de cette question. Je vais toutefois devoir m'en remettre à mes collègues d'Affaires mondiales Canada, qui sauront répondre à cette question dans le cadre d'une réunion future. Ce sont eux qui, à titre de fonctionnaires, s'occupent des différends commerciaux.

M. Bob Zimmer: D'accord. C'est dommage.

Vous avez dit que le secteur se porte bien en ce qui concerne certains produits, surtout le papier, maintenant que le port du masque est obligatoire. Ce segment du secteur a bénéficié de certains avantages, mais le secteur du papier est en difficulté. Comme j'en ai été témoin à Mackenzie, des usines de papier ont fermé leurs portes. Mon père travaillait dans une telle usine il y a une vingtaine d'années, et cette usine a dû mettre la clé sous la porte en raison de la place difficile qu'occupait le papier sur le marché mondial.

Cette situation est liée, en partie, à l'accès au bois. On nous dit que le bois se fait de plus en plus rare, mais je suppose que ma question pour vous est de savoir s'il existe une stratégie. Lorsque je traverse en voiture le col Pine pour aller de Fort St. John à Prince George, je constate qu'il y a, dans cette région, beaucoup de ce que j'appelle du bois rougeâtre, c'est-à-dire du bois tué par le dendroctone du pin, mais maintenant, nous observons une toute nouvelle vague de bois jaunâtre, ce qui est attribuable au dendroctone de l'épinette. Ce n'est pas seulement quelques arbres ici et là. C'est omniprésent, comme vous le savez sûrement, mais il ne semble pas y avoir de stratégie pour se débarrasser de ce bois.

La raison pour laquelle je vous pose la question, c'est que nous sommes conscients de la possibilité que cela présente. Le bois est là. Nous devrions abattre ces arbres. Nous voyons ce que font les Américains au sud de notre frontière; en effet, ils encouragent le nettoyage des parcs en enlevant le bois mort qui constituera bientôt un énorme volume de bois de chauffage, lequel risque de prendre feu, et nous pourrions être témoins d'un nombre encore plus important de feux de forêt que par le passé.

Quelle est la stratégie nationale? Je comprends qu'il s'agit, à bien des égards, d'un dossier provincial, mais existe-t-il une stratégie nationale sur la manière de traiter ce bois en particulier et de l'utiliser pour ses avantages, de manière à ce qu'il puisse servir à quelque chose de positif, au lieu de le laisser devenir un risque de feu de forêt?

Mme Beth MacNeil: Il y a plusieurs aspects.

Premièrement, en ce qui concerne l'accès à la fibre, vous avez raison de dire qu'il y a eu un effet cumulatif. Il y a le dendroctone du pin ponderosa. Il y a aussi l'augmentation de la fréquence et de l'ampleur des feux de forêt en Colombie-Britannique. Lorsque je parle à Diane Nicholls, la chef forestière du gouvernement de la Colombie-Britannique, elle me dit qu'il reste encore une quantité importante de fibre forestière, dont une grande partie se trouve sur le tapis forestier. La Colombie-Britannique a commencé à mettre en œuvre certains changements de politique et une réforme réglementaire pour utiliser cette fibre. Le dendroctone du pin ponderosa existait avant mon époque, mais à ma connaissance, on a redoublé d'efforts pour retirer ce bois alors que la fibre avait encore une certaine valeur. Diane Nicholls pourrait témoigner devant le Comité et répondre à cette question précise.

Il est certain que, dans nos programmes fédéraux, comme je l'ai mentionné dans ma déclaration préliminaire, en particulier le programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière, ou ITIF, nous examinons actuellement des propositions. Nous essayons d'orienter ces programmes vers la bioéconomie et d'utiliser toutes les formes de fibres le plus rapidement possible. On peut s'en servir non seulement pour des deux par quatre, mais aussi pour des produits et des biomatériaux de plus grande valeur. Voilà ce que fait le gouvernement fédéral.

Nous avons également un programme national de lutte contre les ravageurs forestiers. Nous effectuons des travaux scientifiques, ainsi que des activités de recherche et de surveillance concernant bon nombre des ravageurs forestiers dans l'ensemble du Canada, en particulier le dendroctone du pin, la tordeuse des bourgeons de l'épinette dans l'Est et l'agrile du frêne.

• (1420)

Le président: Il vous reste environ 20 secondes, monsieur Zimmer.

M. Bob Zimmer: D'accord.

Je vous remercie. J'attends avec impatience les observations des fonctionnaires d'Affaires mondiales sur la décision de l'OMC, mais je tiens à vous remercier encore une fois du temps que vous nous avez accordé aujourd'hui.

Le président: Merci, monsieur Zimmer.

Madame Jones, vous avez la parole pour les six prochaines minutes.

Mme Yvonne Jones (Labrador, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie de votre exposé d'aujourd'hui. Je suis heureuse que vous ayez pu vous joindre à nous.

Depuis l'arrivée de la pandémie de COVID-19, je suppose qu'il y a eu beaucoup de changements dans les secteurs industriels du pays. Malheureusement, la plupart de ces changements ont été négatifs, surtout dans les secteurs des ressources naturelles, comme la réduction de la demande et la volatilité des prix de certaines ressources.

Pourriez-vous nous décrire les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les travailleurs et les entreprises de l'industrie forestière canadienne?

Mme Beth MacNeil: Je dirais que les répercussions ont été d'une très grande portée, mais en fait, nous avons constaté un changement depuis le début de la COVID jusqu'à maintenant. Je vais vous donner quelques exemples.

Tout d'abord, comme je l'ai dit, la pandémie a entraîné, d'une façon ou d'une autre, des fermetures permanentes ou des réductions de production dans 130 usines au Canada, dans toutes les régions du pays, ce qui a touché 19 700 employés.

L'industrie forestière comporte trois sous-secteurs: les produits en bois massif, les activités d'exploitation forestière et les usines de pâtes et papiers. Ce que nous avons constaté au début dans le sous-secteur des produits en bois massif, surtout en ce qui concerne le bois d'œuvre, c'est que le prix était de l'ordre de 200 \$ par mille pieds-planche. Ce chiffre a, en fait, augmenté pour atteindre, il y a quelques semaines, un record d'environ 1 000 \$. Malgré une baisse — je crois que, cette semaine, le prix était d'environ 560 \$ —, nous avons assisté à une formidable relance pour ce qui est des produits en bois massif et des activités d'exploitation forestière.

Ce qui me préoccupe le plus, c'est le côté papier. Je pense que l'industrie continue d'éprouver des difficultés, et je ne vois aucune amélioration des conditions. Avec le travail à domicile et l'augmentation de la numérisation, ce segment du sous-secteur des pâtes et papiers est vraiment en difficulté à l'heure actuelle.

Mme Yvonne Jones: Merci.

Pourriez-vous me dire quelles ont été les répercussions sur les chaînes d'approvisionnement et la demande pour les produits forestiers? Je sais que vous avez parlé des produits en bois massif et de la hausse record concernant ces produits, mais le marché est-il assez stable sur le plan des chaînes d'approvisionnement et de la demande de produits?

Mme Beth MacNeil: Comme un de vos collègues vient de le mentionner, l'accès à la fibre a posé problème sur la côte Ouest, mais ce problème existait également avant la COVID. En ce qui concerne les chaînes d'approvisionnement, comme les gens le savent, au début de la pandémie, le papier de toilette était très demandé et difficile à trouver, mais lorsque nous avons parlé aux PDG de tout le pays, ceux-ci nous ont rassuré qu'il y en avait beaucoup et que la chaîne d'approvisionnement ne serait pas touchée.

En ce qui a trait aux produits en bois massif, comme bien des gens travaillent à domicile, nous avons constaté une augmentation des rénovations et des améliorations domiciliaires. Nous pensons que cette tendance va se poursuivre. D'ailleurs, je constate une amélioration de l'approvisionnement en matériaux dans ce domaine. Il y a environ quatre semaines, il était difficile de se procurer des matériaux, mais la situation semble s'être améliorée.

Mme Yvonne Jones: Excellent. Merci.

Pourriez-vous nous parler quelques minutes de nouveaux programmes ou de nouvelles stratégies mis en oeuvre à Ressources naturelles Canada pour contribuer à augmenter la capacité concurrentielle et la vigueur générale du secteur forestier au Canada en prévision de la prochaine année, et aussi...

• (1425)

Le président: Pour être précis, il vous reste une minute et demie.

Mme Beth MacNeil: Merci, monsieur le président.

Rappelons d'abord que le gouvernement a annoncé dans son budget de 2019 un montant de 251 millions de dollars pour nos programmes visant à appuyer la compétitivité du secteur. Ces programmes ont été lancés cet été. Nous procédons actuellement à l'examen des propositions et des déclarations d'intérêt reçues pour notre programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière, le Programme de développement des marchés pour l'étranger et l'Initiative de foresterie autochtone.

J'ai aussi parlé dans mes observations préliminaires des efforts d'innovation déployés en vue d'accélérer la production de supports de filtration grâce au travail de FPInnovations.

Merci.

Le président: Madame Jones, il vous reste 20 secondes si le coeur vous en dit.

Mme Yvonne Jones: Merci, monsieur le président. J'ai terminé.

Merci beaucoup à notre témoin pour ses réponses.

Le président: Merci.

Monsieur Simard, à vous la parole.

[Français]

M. Mario Simard (Jonquière, BQ): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vous remercie de votre présentation, madame MacNeil.

J'ai une première question très brève. La stratégie forestière du gouvernement s'étalait de 2017 à 2020. Je ne sais pas si vous avez, par-devers vous, les sommes qui ont été engagées, de 2017 à 2020, dans cette stratégie forestière.

[Traduction]

Mme Beth MacNeil: Monsieur le président, je suis désolée, mais je n'ai pas ces détails. Nous n'avons pas en fait de stratégie forestière nationale. Est-ce que le député veut parler de nos programmes pour le secteur forestier?

[Français]

M. Mario Simard: Oui, c'est bien cela.

[Traduction]

Mme Beth MacNeil: Pour ce qui est des investissements récents, le budget de 2019 prévoyait, comme je l'ai indiqué, 251 millions de dollars pour nos programmes visant à renforcer la capacité concurrentielle du secteur forestier. En outre, le gouvernement du Canada a ajouté cet été à cette somme un montant additionnel de 30 millions de dollars pour les mesures de santé et sécurité liées à la pandémie qui ont dû être prises partout au pays pour la plantation d'arbres et le fonctionnement des usines.

Quant à savoir quels montants ont effectivement été versés, nous avons lancé l'appel de propositions à l'été, et nous examinons actuellement les déclarations d'intérêt. Nous espérons pouvoir financer certains de ces projets d'ici la fin de l'exercice financier.

[Français]

M. Mario Simard: Je vais revenir rapidement à Mme MacNeil. Je ne sais pas si nous pouvons demander aux analystes et aux chercheurs de faire un portrait de ce qui s'est fait en matière d'investissements dans le secteur forestier. Cela pourrait nous donner un coup de main dans nos délibérations.

Madame MacNeil, vous avez parlé du conflit du bois d'oeuvre et des liquidités qui sont nécessaires. J'ai parlé à plusieurs intervenants, et on m'a dit que l'accès aux liquidités était difficile et que le programme fédéral était inadapté, parce qu'il faut être en faillite technique pour avoir accès au programme de soutien du gouvernement fédéral. Mon collègue M. Zimmer a soulevé tout à l'heure le problème du conflit et a parlé de la réponse positive que nous avons eue de la part de l'OMC.

Selon vous, en respectant la marge de manœuvre dont vous disposez pour répondre à cette question, ne serait-il pas favorable de développer un programme de garantie de prêts sachant pertinemment que nous allons gagner cette guerre commerciale à la fin des processus judiciaires?

[Traduction]

Mme Beth MacNeil: Je vous suggérerais d'adresser plutôt ces questions à mes collègues de Finances Canada et d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada pour obtenir tous les détails.

Des mesures ont été mises en place dans le contexte de la pandémie, et je crois que la question du député porte plus précisément sur le programme de Crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE).

J'ajouterais toutefois que les pressions et le stress qui se faisaient ressentir dans le secteur du bois d'oeuvre pendant l'hiver et les premiers mois de la pandémie ne sont plus présents aujourd'hui. Les usines fonctionnent à plein régime et obtiennent un prix qui a augmenté d'environ 295 \$ le millier de pieds-planche jusqu'à 540 \$ cette semaine. Comme je l'indiquais, on a même atteint un sommet d'environ 1 000 \$.

• (1430)

[Français]

M. Mario Simard: Je vous remercie.

Un autre problème m'interpelle beaucoup, et c'est la transition de l'industrie des pâtes et papiers. Vous avez parlé de bioéconomie. La transition de l'industrie des pâtes et papiers va passer par cette bioéconomie. J'aimerais savoir si, à votre connaissance, il y a déjà des programmes du gouvernement fédéral qui visent à soutenir la recherche-développement et la transition du secteur des pâtes et papiers vers la bioéconomie.

[Traduction]

Mme Beth MacNeil: Il y en a effectivement et je peux vous en citer deux pour le gouvernement du Canada.

Il y a d'abord le programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière (ITIF). Nous avons financé par le passé des projets liés aux pâtes et papiers qui allaient dans le sens de la bioéconomie. Je peux vous confirmer qu'une partie des déclarations d'intérêt que nous examinons actuellement concernent des activités dans le secteur des pâtes et papiers.

Je veux aussi mentionner que le gouvernement du Canada fournit environ le tiers du financement nécessaire à FPIInnovations, une organisation qui compte parmi ses membres plusieurs entreprises de pâtes et papiers qui bénéficient de nos efforts pour mettre de l'avant les bioproduits.

Le président: Merci, madame MacNeil.

Monsieur Simard, il vous reste une quinzaine de secondes. Je ne suis pas certain que ce soit suffisant pour poser une autre question.

[Français]

M. Mario Simard: Cela ne me donne pas beaucoup de temps pour poser une question.

Je vous remercie, madame MacNeil, il ne me reste que 15 secondes.

Les analystes pourraient-ils produire une fiche informative ou indicative sur ces programmes qui portent sur la bioéconomie? Nous aurons assurément à nous pencher sur cette question la semaine prochaine. Je dis cela sous toute réserve.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Simard.

Monsieur Cannings, à vous la parole.

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NPD): Merci.

Merci, madame MacNeil, d'avoir bien voulu comparaître devant nous encore une fois. Il est toujours agréable de vous revoir et de vous entendre.

Comme vous le savez, l'étude que nous entreprenons aujourd'hui vise notamment à déterminer comment le secteur forestier peut aider le Canada à atteindre ses objectifs climatiques en réduisant ses émissions. Je sais que le gouvernement s'attribue le mérite de la séquestration de carbone dans nos forêts lorsqu'il calcule ses réductions des émissions. J'ai oublié les plus récents chiffres à ce sujet, mais je crois qu'ils se situent quelque part entre 20 et 40 mégatonnes. Je ne sais pas du tout comment on procède pour effectuer ce calcul ou si l'on utilise simplement un algorithme magique.

Peut-être pourriez-vous m'aider à comprendre comment tout cela est calculé. Je présume que les réductions d'émissions indiquées sont en fait des diminutions supplémentaires résultant des mesures prises par le gouvernement et l'industrie pour changer les façons de faire du passé. Si ce n'est pas le cas, nous sommes en train de nous attribuer le mérite d'une séquestration du carbone qui s'effectue d'elle-même depuis des millénaires pendant que nos émissions sont à la hausse. Nous nous vantons de réductions de l'ordre de 20 mégatonnes alors que pendant les années où les incendies de forêt sont ravageurs, contrairement à ce qui s'est passé cette année, la Colombie-Britannique à elle seule enregistre des émissions de l'ordre de 200 mégatonnes en raison des grands feux.

Je ne sais pas si vous pourriez m'aider à mieux comprendre comment la contribution du secteur forestier est prise en considération dans le calcul de nos émissions de carbone.

Mme Beth MacNeil: Je vous suggérerais d'inviter M. Werner Kurz, un de mes collègues, qui pourrait vous expliquer en détail cette méthode de calcul.

Nous tenons effectivement compte du fait que 14 mégatonnes de carbone sont actuellement séquestrées au Canada grâce aux forêts aménagées et aux matériaux dérivés du bois. Vous avez toutefois raison de dire que nous devrions aussi prendre en considération dans ces calculs les émissions découlant, par exemple, de la destruction des forêts par le dendroctone du pin ou les feux de végétation. Ce sont des catastrophes naturelles qui doivent être prises en compte.

Il existe une formule de modélisation conçue par le gouvernement et Ressources naturelles Canada que nous appelons le modèle de bilan de carbone. Ce modèle est utilisé partout dans le monde et satisfait aux exigences des Nations unies. Je ne pourrais toutefois pas vous en expliquer aujourd'hui les aspects techniques.

• (1435)

M. Richard Cannings: Merci. Je crois que Werner Kurz est sur notre liste de témoins, ou tout au moins en tout cas sur celle du NPD.

Vous avez mentionné le programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière. On m'a beaucoup parlé au cours des derniers mois dans ma circonscription de projets d'usine de gaz naturel, un combustible renouvelable produit actuellement à partir de résidus forestiers. Comme vous le savez, une grande partie de ces résidus — en Colombie-Britannique, tout au moins — sont brûlés à ciel ouvert à la fin de l'année, une opération qui émet davantage de carbone dans notre atmosphère que toutes les voitures de la province réunies. Il serait grandement bénéfique que nous puissions éliminer ou réduire ces émissions.

Pouvez-vous me dire si le programme ITIF contribue au financement de tels projets novateurs qui verront des usines utiliser ces résidus pour créer du gaz naturel renouvelable, plutôt que de simplement les brûler dans l'atmosphère?

Mme Beth MacNeil: Il est bien certain que le programme ITIF permet le financement de projets visant une plus grande valorisation du bois et de ses résidus. Je ne connais pas les résultats du premier appel de propositions, mais nous avons reçu à la fin août 70 déclarations d'intérêt. C'est effectivement le genre de projet qui serait visé.

L'autre source de financement possible serait le Fonds stratégique pour l'innovation d'ISDE. De plus, un montant de 100 millions de dollars a été réservé à cette fin dans le discours du Trône de l'automne 2018, si je ne m'abuse. J'estime aussi que la norme sur les combustibles propres en cours d'élaboration contribuera à créer une nouvelle demande pour les mesures et les bioproduits de ce type.

M. Richard Cannings: D'accord.

J'espère avoir le temps pour une autre question.

Le président: Il vous reste une minute.

M. Richard Cannings: Je veux juste poursuivre dans le sens de ma première question.

Vous avez parlé de l'engagement à planter deux milliards d'arbres pour contribuer à la réduction des émissions. Je vous exhorte à veiller à ce que cette initiative s'ajoute à ce qui se fait déjà. En ma qualité d'écologiste, je sais que lorsque nous exploitons une forêt ou que le dendroctone du pin y détruit un grand nombre d'arbres matures, dame Nature voit elle-même à planter des millions d'arbres. Si nous abattons tous les arbres d'une forêt avant d'en replanter d'autres, nous ne pouvons pas nous attribuer le mérite des réductions d'émissions découlant de la séquestration.

S'il y a effectivement des plans pour mettre en terre tous ces arbres, est-ce que cela se fera dans des circonstances où les arbres en question n'auraient pas poussé de toute manière en l'absence d'une telle intervention?

Mme Beth MacNeil: C'est une excellente question. L'engagement annoncé vise la plantation d'arbres représentant un ajout. Comme vous le savez, le Canada est un chef de file mondial de l'aménagement forestier durable. Dans les faits, cela signifie que pour tout arbre que vous abattez, vous êtes légalement tenu d'en planter un autre. Il est question ici d'une zone de plantation dont la superficie serait deux fois plus grande que celle de l'Île-du-Prince-Édouard. Il s'agirait d'un ajout au couvert forestier du territoire canadien.

Le président: Merci, madame MacNeil et monsieur Cannings.

Nous passons maintenant au tour de questions où chacun aura droit à cinq minutes en commençant par les conservateurs.

Je vois que vous êtes de retour parmi nous, monsieur McLean. Je suis désolé pour les difficultés techniques qui vous ont forcé à nous quitter brièvement, mais nous sommes heureux de vous revoir. Je ne sais pas qui sera le prochain à prendre la parole de votre côté.

M. Greg McLean (Calgary-Centre, PCC): Je crois que c'est madame Harder.

Le président: À vous la parole, madame Harder.

Mme Rachael Harder (Lethbridge, PCC): Monsieur McLean, voulez-vous passer avant moi?

M. Greg McLean: Non, car je n'ai rien entendu de ce qui s'est dit jusqu'à maintenant. Je préfère donc laisser le champ libre à mes collègues.

Mme Rachael Harder: D'accord, c'est parfait.

J'aimerais que notre témoin nous en dise davantage au sujet de cette idée de planter deux milliards d'arbres d'ici 2030. À ma connaissance, et je voudrais que vous me le confirmiez, pas un seul de ces arbres n'avait encore été mis en terre en septembre dernier.

Vous venez tout juste de nous dire qu'une organisation ou une entreprise qui abat un arbre est censée le remplacer par un autre. Est-ce que ces deux milliards d'arbres que le premier ministre s'est engagé à faire planter s'ajoutent à ceux que le secteur privé est déjà tenu de remplacer, ou s'agit-il pour le gouvernement de payer pour ces nouveaux arbres dont le secteur privé ferait sinon les frais?

• (1440)

Mme Beth MacNeil: C'est une très bonne question.

Dans le discours du Trône du mois dernier, le Canada a réaffirmé son engagement à planter deux milliards d'arbres. Nous attendons une décision budgétaire en ce sens, mais, dans l'intervalle, soit depuis la fin de l'automne dernier, nous continuons — mon équipe et moi-même — à approcher des partenaires potentiels.

Ces nouveaux arbres vont s'ajouter à ceux prévus par les exigences en vigueur et à ceux que les entreprises et les provinces se sont déjà engagées à planter. Il ne s'agit donc pas pour nous de payer pour les arbres que ces entités sont déjà légalement tenues de planter en vertu des régimes réglementaires des différentes provinces.

J'ajouterais que les dernières années ont aussi vu le gouvernement appuyer, au moyen du Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone et du Fonds d'atténuation et d'adaptation...

Mme Rachael Harder: Je suis désolée, madame MacNeil, mais comme je dispose de très peu de temps, j'ai des questions très précises auxquelles je vous demanderais de répondre directement. Merci.

On est donc censé planter deux milliards d'arbres d'ici 2030. Pas un seul de ces arbres n'a encore été mis en terre. Pour respecter cet échéancier, il faudrait planter près d'un demi-million d'arbres par jour. Quel est votre plan, ou le plan de votre ministère, pour que tous ces arbres puissent être mis en terre d'ici 2030?

Je ne veux pas connaître les détails de ce plan, mais simplement en avoir un aperçu.

Mme Beth MacNeil: Je n'ai pas de plan détaillé à ce moment-ci. Nous attendons le budget...

Mme Rachael Harder: Merci.

Il est vraiment déplorable qu'il n'y ait pas de plan. Je trouve inadmissible que le premier ministre fasse une promesse pendant une campagne électorale pour la réitérer ensuite dans son discours du Trône et qu'il n'y ait toujours pas de plan mis en place. L'initiative devait débiter en 2020. Ce ne sera pas le cas, de toute évidence, car nous arrivons à la fin de l'année. Il reste encore environ deux mois et il n'y a toujours pas de plan. C'est une véritable honte. C'est un manque de leadership.

Voici donc ma prochaine question. Vous avez indiqué dans vos observations préliminaires que la forêt joue un rôle vraiment essentiel dans la séquestration du carbone et la recherche de solutions aux changements climatiques. Seriez-vous prête à convenir avec moi que nos agriculteurs et le travail qu'ils accomplissent ont aussi un rôle très important à jouer en la matière?

Mme Beth MacNeil: Oui.

Mme Rachael Harder: Merci.

Pourriez-vous me dire alors pourquoi on n'accorde pas davantage d'attention à la contribution du secteur agricole?

Mme Beth MacNeil: Ce sont mes collègues à Agriculture et Agroalimentaire Canada ainsi qu'à Environnement et Changement climatique Canada qui sont en contact avec les intervenants du secteur agricole concernant les solutions naturelles aux changements climatiques.

Mme Rachael Harder: Je sais que vous n'y êtes pour rien, mais je regrette de voir le gouvernement en place diaboliser sans cesse les agriculteurs de cette manière, alors même que nous savons qu'ils jouent un rôle extrêmement important dans la séquestration du carbone et le maintien d'un environnement sain au Canada.

J'en viens à ma prochaine question. Le premier ministre a aussi annoncé une interdiction des plastiques qui entrerait en vigueur en 2021. Dans vos observations préliminaires, vous avez parlé du rôle clé joué par les forêts dans le maintien d'un environnement sain, mais une telle interdiction des plastiques — lesquels, soit dit en passant, peuvent être produits d'une manière totalement écologique au moyen de gaz naturel et offrent des possibilités de réutilisation et de recyclage — se traduira par un retour à l'utilisation de produits en papier et en bois. De plus en plus de nos forêts devront donc être exploitées à cette fin.

Vous venez pourtant de nous dire que ces forêts sont nécessaires comme solution environnementale pour l'avenir de la lutte contre les changements climatiques. Pourquoi allons-nous interdire les plastiques?

Mme Beth MacNeil: Je crois que mes collègues d'Environnement Canada seraient mieux à même de vous répondre quant aux considérations réglementaires touchant l'interdiction des plastiques.

Nous exploitons moins de 1 % des forêts canadiennes, et nous sommes tenus par la loi de remplacer les arbres abattus.

• (1445)

Mme Rachael Harder: Je comprends...

Le président: Merci, madame MacNeil.

C'est malheureusement tout le temps que vous aviez, madame Harder.

Mme Rachael Harder: Merci.

Le président: Il n'y a vraiment pas de quoi.

Monsieur Lefebvre, vous avez cinq minutes.

M. Paul Lefebvre: Merci, monsieur le président.

Merci, madame MacNeil. Je suis ravi de vous revoir.

Peut-être pourrais-je vous laisser une minute pour répondre à la question qui vous a été posée concernant les deux milliards d'arbres. Je sais que vous vouliez ajouter quelque chose à ce sujet, alors je vous laisse terminer votre réponse à cette question de ma collègue.

Mme Beth MacNeil: Merci.

Monsieur le président, j'allais ajouter que, depuis novembre de l'an dernier, nous entrons en contact avec d'éventuels partenaires et accomplissons tout le travail préparatoire nécessaire pour bien articuler notre plan. On ne peut donc pas dire que le gouvernement est resté les bras croisés. Au moyen du Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone et du Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes, le gouvernement du Canada a financé au cours des dernières années la plantation de 150 millions d'arbres dans toutes les régions du pays, un travail qui sera terminé d'ici 2022.

Il faut aussi tenir compte du fait que la saison de plantation d'arbres au Canada a été mise en péril par la pandémie. Il y a malgré tout 600 millions d'arbres qui ont été plantés cette année. Comme certains coûts ont augmenté dans une proportion pouvant atteindre 20 %, le gouvernement du Canada est en train de rendre disponibles, par l'entremise de Ressources naturelles Canada, des fonds de 30 millions de dollars pour aider à défrayer les coûts engagés pour planter tous ces arbres cette année.

M. Paul Lefebvre: À cet égard, compte tenu des 30 millions de dollars que nous avons offerts pour payer les coûts des mesures de

santé et sécurité mises en œuvre durant la plantation d'arbres, y a-t-il d'autres renseignements que vous aimeriez nous fournir au sujet du déroulement de la saison, car la neige arrivera bientôt ici. Je suis sûr que c'est le cas dans tout le pays, dans d'autres provinces.

Mme Beth MacNeil: C'est une excellente question. Je suis ravie de dire que grâce à l'argent supplémentaire que nous avons rendu disponible, pas un seul planteur d'arbres n'a contracté la COVID. Ainsi, les mesures additionnelles que nous avons prises — l'ajout de véhicules et de salles à manger dans l'ensemble de la chaîne de valeur de la plantation d'arbres, de même que les mesures prises pour protéger les collectivités dans lesquelles les planteurs d'arbres se rendaient — ont bien fonctionné, et 600 millions d'arbres ont été plantés cette année.

M. Paul Lefebvre: Merci.

Je suis le fils d'un soudeur qui a travaillé dans l'industrie des pâtes et papiers à l'usine de la compagnie Spruce Falls, à Kapuskasing. En fait, mon grand-père a participé à la construction de l'usine dans les années 1920. L'industrie des pâtes et papiers est donc très importante à mes yeux. Je sais que la pandémie a vraiment mis l'industrie papetière à rude épreuve.

Pour ce qui est des pâtes et concernant la bioéconomie et la diversification, que disent les intervenants du pays au sujet des possibilités offertes?

Mme Beth MacNeil: Monsieur le président, je crois vraiment que le secteur des pâtes offre des possibilités illimitées pour ce qui est de la bioéconomie et des bioproduits. Par exemple, j'ai vu une bouteille de plastique produite à partir de biodéchets. La bouteille est un peu brune, mais elle ne se retrouvera pas dans votre bac de recyclage; elle est, en fait, biocompostable. Nous voyons des choses que nous n'avions jamais imaginées, qui sont produites à partir de résidus et d'autres produits du secteur des pâtes. Il y a d'énormes possibilités.

M. Paul Lefebvre: Merci.

Vous avez mentionné également que sur les marchés internationaux, nous essayons de favoriser les exportations de produits à valeur ajoutée du Canada et de matières premières également. Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet? Je ne crois pas que nous ayons beaucoup de témoins qui peuvent nous expliquer ce que notre gouvernement fait pour aider les intervenants canadiens à accéder aux marchés internationaux.

Mme Beth MacNeil: Nous avons le Programme de développement des marchés. Nous ciblons des pays comme le Japon, l'Inde et la Chine. Nos exportations se sont multipliées par huit ces dernières années, en fait. J'ai participé à un appel international, pas plus tard qu'hier, et la demande est forte, même si nous évoluons dans un monde numérique. Le Programme de développement des marchés s'est associé à 14 organismes distincts au Canada cette année, et le marché n'a pas ralenti au chapitre des exportations.

M. Paul Lefebvre: C'est excellent.

Combien de temps me reste-t-il, monsieur le président?

Le président: Il vous reste 30 secondes.

M. Paul Lefebvre: Pouvez-vous nous parler un peu du succès de l'Initiative de foresterie autochtone?

Je sais que vous l'avez améliorée et j'en ai été témoin, mais j'aimerais que vous me disiez quels sont, à votre avis, les avantages et les répercussions de ce financement.

• (1450)

Mme Beth MacNeil: Je considère vraiment l'Initiative de foresterie autochtone comme un développement économique d'une véritable réconciliation sur le terrain pour soutenir les communautés autochtones dans tout le pays. Qu'il s'agisse de les appuyer dans le domaine de la bioéconomie ou de la biochaleur et de la bioénergie, elle a eu des répercussions importantes sur le plan économique.

Le président: Merci, madame MacNeil. Merci, monsieur LeFebvre.

Monsieur Simard, vous disposez de deux minutes et demie.

[Français]

M. Mario Simard: Je vous remercie. Je vais faire vite, monsieur le président.

J'aimerais dire à ma collègue Mme Harder qu'on peut remplacer tous les produits de la pétrochimie par la chimie du bois. On ne le fait pas en coupant des arbres, on le fait en utilisant les résidus forestiers. C'est ce dont on parle quand on parle de la bioéconomie. C'est essentiel. J'espère que, au cours des prochaines semaines, avec nos amis de l'innovation, nous serons capables de faire cette démonstration, qui m'apparaît comme étant fondamentale.

Madame MacNeil, concernant les 2 milliards d'arbres, j'ai consulté certaines personnes. On sait que, planter des arbres pour qu'ils séquestrent le carbone, cela se fait en utilisant une certaine technique. On ne peut pas planter des arbres n'importe où. On ne peut pas le faire n'importe comment et il y a une maximisation qui peut se faire suivant les sols et les types d'essences. Cela prend une connaissance assez approfondie et je me demande où en sont les démarches, puisqu'il n'y a pas encore de résultats probants là-dessus.

Où en sont les démarches concernant les 2 milliards d'arbres qui devraient être plantés? Avez-vous parlé à des spécialistes relativement à cette question?

[Traduction]

Mme Beth MacNeil: Je vous remercie de la question.

Monsieur le président, en ce qui concerne l'initiative visant à planter deux milliards d'arbres et le moment de son lancement, nous collaborons déjà avec les provinces qui ont des forestiers professionnels agréés, ainsi qu'avec l'industrie. Ce n'est pas seulement... Il faut deux ans pour faire pousser un jeune plant; il s'agit de faire pousser les bons plants, de choisir les lieux, de choisir la bonne espèce pour les lieux et de les préparer. Ensuite, une fois qu'ils ont été plantés, nous devons les surveiller pour nous assurer qu'ils poussent. Nous collaborons avec les provinces, et nous avons des capacités à l'interne, au Service canadien des forêts du ministère de Ressources naturelles.

Le président: Il vous reste 30 secondes, monsieur Simard.

[Français]

M. Mario Simard: Je vais donc poser une question en 30 secondes. On a discuté un peu du potentiel forestier pour lutter contre les changements climatiques, et plusieurs intervenants — je pense qu'on le verra dans les témoignages — nous ont dit que, la meilleure façon d'y arriver était d'appliquer certains critères d'empreinte carbone dans les contrats d'approvisionnement du gouvernement.

Mme MacNeil est-elle au courant d'initiatives qui pourraient être prises par le ministère pour développer cette dimension d'empreinte carbone dans l'approvisionnement du gouvernement?

[Traduction]

Le président: Vous devrez peut-être répondre par oui ou par non.

Mme Beth MacNeil: Je m'en remets à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Le président: D'accord. Merci, madame MacNeil. Merci, monsieur Simard.

Monsieur Cannings, c'est maintenant à votre tour. Vous disposez de deux minutes et demie.

M. Richard Cannings: Je vous remercie encore une fois.

Je vais passer à un autre élément central de cette étude, soit le volet sur la valeur ajoutée, la façon dont nous aidons l'industrie forestière au moyen de ce mécanisme lorsqu'elle traverse une période difficile, notamment lorsque les États-Unis imposent des tarifs illégaux. Les gens qui siègent à ce comité avec moi depuis un certain temps savent que j'ai toujours dit le bois massif est l'un des meilleurs outils pour y parvenir. Nous pouvons transformer nos deux-par-quatre et nos deux-par-six en un produit de plus grande valeur et créer plus d'emplois pour chaque arbre abattu.

Dans mon comté, il y a l'entreprise Structurelam, à Penticton. Il s'agit vraiment d'un chef de file dans ce domaine en Amérique du Nord. Kalesnikoff, à Castlegar, a construit une très grande usine toute neuve. Nous avons entendu parler de l'entreprise Chantiers Chibougamau, au Québec, et elle fait cela également.

Je sais que dans le passé, le gouvernement fédéral a soutenu cette initiative par des projets pilotes et par la recherche. J'espère qu'il y aura un nouveau code du bâtiment fédéral qui appuiera davantage cette idée. Je me demande si vous pouvez prendre ce qu'il reste de mes deux minutes et demie pour parler du bois massif et nous dire comment il peut aider le secteur forestier du Canada à traverser cette période.

• (1455)

Mme Beth MacNeil: Les solutions climatiques basées sur la nature ne consistent pas seulement à planter des arbres. Il s'agit aussi de favoriser une plus grande utilisation du bois et la bioéconomie circulaire. La construction en bois massif offre des possibilités énormes. La Colombie-Britannique et l'Alberta ont déjà modifié leurs codes du bâtiment pour permettre la construction de bâtiments de hauteur moyenne en bois. Auparavant, ils n'étaient construits qu'en béton et en acier.

À l'échelle nationale, nous travaillons à la modification des codes nationaux du bâtiment. J'espère que ce changement sera annoncé bientôt. Il s'agirait de 12 étages au maximum. Les gens constatent qu'après avoir récolté le bois, le carbone reste dans ce bois. Nous appelons ces produits des produits ligneux à longue durée, et ils continuent à séquestrer le carbone. Ensuite, le cycle recommence avec le reboisement.

Le président: Excellent.

Merci, madame MacNeil. Merci, monsieur Cannings.

Qui prendra maintenant la parole du côté des conservateurs?

M. Jeremy Patzer (Cypress Hills—Grasslands, PCC): C'est moi, monsieur le président.

Le président: D'accord, monsieur McLean, vous disposez de cinq minutes.

M. Jeremy Patzer: C'est M. Patzer, en fait.

Le président: Oh, pardon. Je ne regardais pas le bon écran.

M. Jeremy Patzer: Pas de souci.

Le président: Allez-y, monsieur Patzer.

M. Jeremy Patzer: Madame MacNeil, je vous remercie beaucoup de votre présence aujourd'hui.

J'ai quelques questions simples à vous poser pour commencer. Tout d'abord, je me demande si vous savez quelle quantité de carbone chaque acre de terre forestière séquestre, ou si votre ministère a produit un rapport à ce sujet?

Mme Beth MacNeil: S'il s'agit de terres boisées, cela dépend du type d'arbres, du type d'espèces. C'est exprimé en hectares. Nous pourrions certainement vous fournir cette information, mais je ne l'ai pas avec moi présentement.

M. Jeremy Patzer: Oui, s'il vous plaît, j'aimerais que vous fournissiez cette information, si vous n'y voyez pas d'inconvénient, ainsi que la superficie totale des terres forestières au Canada en hectares, de sorte que nous puissions avoir une idée générale de l'étendue des terres forestières au pays et de la quantité de carbone qu'elles séquestrent en tout. Si vous pouvez nous faire parvenir un rapport, ce serait formidable.

Le premier ministre a dit qu'il était nécessaire de proroger le Parlement pour pouvoir examiner le nouveau plan du gouvernement dans le contexte de la situation de la COVID cette année. Après la prorogation et le nouveau discours du Trône, quels principaux changements ont été apportés à votre ministère pour recentrer votre travail au cours des deux derniers mois environ?

Mme Beth MacNeil: L'objectif de notre ministère est vraiment d'aider les secteurs des ressources naturelles à se remettre sur pied. J'aimerais dire que nous continuons à soutenir les travailleurs dans les communautés de ces secteurs pour qu'ils puissent survivre. Nous les aidons à stabiliser le secteur puis à repenser un secteur transformé, comme l'industrie forestière, qui fait partie de la bioéconomie. Nous axons nos efforts sur une reprise économique verte et inclusive.

M. Jeremy Patzer: Certaines activités ou certains projets ont-ils été mis en veilleuse ou annulés en raison de la prorogation du Parlement?

Mme Beth MacNeil: Je suis fière de dire que nous avons lancé nos programmes en juillet. Nous évaluons sans tarder les déclarations d'intérêt reçues pour nos programmes destinés au secteur forestier.

M. Jeremy Patzer: Aucun programme n'a été mis en péril ou n'a été retardé ou quoi que ce soit de ce genre?

Mme Beth MacNeil: Non.

M. Jeremy Patzer: Très bien.

Dans quelle mesure la réponse du gouvernement à la COVID a-t-elle eu des répercussions sur votre capacité d'aider l'industrie à faire face aux pertes qu'elle a subies et aux difficultés qu'elle a rencontrées ces derniers mois, même avant la COVID?

Mme Beth MacNeil: Grâce aux programmes gouvernementaux que nous avons en place et au renouvellement de nos programmes destinés au secteur forestier avant la COVID, qui ont été lancés cet été, et aux mesures liées à la COVID qui ont été prises pour les em-

ployés, nous avons pu aider les travailleurs, les entreprises et le secteur.

M. Jeremy Patzer: Merci.

Pour revenir aux questions environnementales, on s'attend à ce que les bioproduits et les biocarburants entraînent une réduction de la demande de combustibles fossiles. Votre ministère a-t-il évalué la capacité concurrentielle du Canada dans la production de ces produits?

Mme Beth MacNeil: Je devrai renvoyer la question à mon collègue, Jeff Waring.

Monsieur Waring, le savez-vous? Avons-nous cette analyse?

M. Jeff Waring (directeur général, Direction du commerce, de l'économie et de l'industrie, Service canadien des forêts, ministère des Ressources naturelles): Non, nous ne sommes pas entrés dans ce genre de détails.

● (1500)

M. Jeremy Patzer: Dans quelle mesure une réduction des émissions est-elle possible, et dans combien de temps cela pourrait-il se produire si nous devons faire une transition vers la biomasse, les bioproduits et les biocarburants?

Mme Beth MacNeil: Je pense que ma réponse sera similaire à celle de M. Waring. Je n'ai pas l'analyse en main. Nous pouvons vérifier auprès de collègues de notre ministère et...

M. Jeremy Patzer: Ces études sont-elles en cours, ou les avons-nous commencées pour obtenir cette information?

Mme Beth MacNeil: Je ne suis pas la spécialiste à cet égard. Je devrai poser la question à mes collègues d'Environnement Canada et de Ressources naturelles Canada.

M. Jeremy Patzer: Il est important de veiller à ce que les gens sachent que nous avons un plan, ou que si nous n'en avons pas, nous sommes en train d'en établir un. Alors oui, je vous en serais reconnaissant.

Pour terminer, il y a un autre sujet sur lequel je veux revenir. Nous avons parlé un peu de nos différends commerciaux avec les États-Unis. Le premier ministre a dit que, quel que soit le résultat des élections américaines, il sera important pour le Canada. Je me demande s'il est juste de dire que votre ministère a le même point de vue que lui.

Mme Beth MacNeil: Je ne ferai aucun commentaire sur les différends commerciaux et l'état des différends commerciaux. C'est une question pour Affaires mondiales Canada.

M. Jeremy Patzer: En ce qui concerne notre secteur des forêts et des ressources naturelles, votre ministère s'attend-il à ce que les élections américaines entraînent des changements de politiques? Je me demande seulement si l'on prévoit une stratégie sectorielle, selon le résultat, en fonction des mesures que prendra notre plus grand partenaire commercial.

Mme Beth MacNeil: Nous avons d'excellentes relations avec les États-Unis et mes homologues américains. Je ne m'attends pas à ce que cette situation change.

Le président: Merci, madame MacNeil. Merci, monsieur Patzer.

Monsieur Weiler, nous terminerons notre semaine sur une bonne note avec vous. Vous disposez de cinq minutes. La parole est à vous.

M. Patrick Weiler (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci, madame MacNeil, de comparaître à nouveau devant notre comité.

Dans votre déclaration préliminaire, vous avez mentionné que le gouvernement fédéral a octroyé jusqu'à 30 millions de dollars aux petites et moyennes entreprises du secteur forestier afin de les aider à payer les coûts de mise en œuvre des nouvelles mesures de santé et sécurité liées à la COVID. Je sais à quel point c'est important. J'ai entendu une usine de ma circonscription parler des coûts supplémentaires qu'elle doit payer.

J'espère que vous pouvez nous donner un peu plus de renseignements sur la manière dont cet argent est distribué.

Mme Beth MacNeil: Ce programme est administré par les provinces. Nous communiquons avec elles depuis un certain nombre de mois maintenant. Nous sommes en train d'élaborer des accords de contribution avec les différentes provinces au Canada, et elles distribueront les fonds.

M. Patrick Weiler: Merci.

Pour revenir sur les observations qu'a faites le député Lefebvre plus tôt au sujet des mesures que prend notre gouvernement sur le plan de l'accès à de nouveaux marchés étrangers, j'espérais que vous puissiez nous en dire un peu plus à ce sujet. Vous avez mentionné que nous souhaitons étendre nos activités dans certains marchés en Asie. Je me demande à quoi ressemblent ces efforts, de quels types de produits il s'agit, et comment c'est lié à notre désir d'innovation dans le secteur forestier.

Mme Beth MacNeil: Le Programme de développement des marchés comprend en fait un volet de formation. Nous élaborons des modules. Lorsque nous examinons les marchés étrangers — par exemple, la Chine —, nous collaborons en fait avec des ministères du logement pour qu'ils comprennent ce que permettrait la construction en bois massif et l'utilisation du bois, que c'est sécuritaire et que cela contribue à l'économie verte. Nous travaillons avec des architectes et des ingénieurs dans ces autres pays et nous échangeons nos connaissances pour accroître la demande de produits du bois canadien.

M. Patrick Weiler: Merci.

Je me souviens très bien qu'après les Jeux olympiques, il y a eu une grande mission commerciale dans diverses régions de l'Asie visant à faire la promotion du bois en tant que matériau de construction et, en particulier, comme M. Zimmer y a fait allusion, la promotion de l'utilisation du bois endommagé par le dendroctone du pin en vue de tirer profit d'un produit qui autrement serait gaspillé.

À ce sujet, vous avez mentionné durant votre exposé que le secteur est en excellente position pour devenir un chef de file de la bioéconomie circulaire. Je me demande comment le ministère des Ressources naturelles définit l'économie circulaire.

Mme Beth MacNeil: C'est une bonne question.

Monsieur le président, je vais vous donner ce qui est à mes yeux une définition très simple. J'espère qu'elle sera facile à comprendre. Lorsqu'il est question des bioproduits et de la bioéconomie circulaire, il y a un « quoi » et un « comment ». Je dirais que les bioproduits sont le « quoi » et que la bioéconomie circulaire est le « comment ». Cela signifie qu'on remplace les produits non renouvelables par des produits renouvelables. Un bon exemple, comme nous en avons parlé, est l'augmentation de l'utilisation du bois dans les constructions basses et de hauteur moyenne et la modification des normes à cet égard.

• (1505)

M. Patrick Weiler: Merci.

Monsieur le président, combien de temps me reste-t-il?

Le président: Il vous reste une minute.

M. Patrick Weiler: C'est très bien.

J'aimerais revenir sur certains des commentaires qui ont été formulés tout à l'heure à propos du travail auprès de communautés autochtones. J'aimerais que vous en disiez plus long au sujet du travail qu'accomplit le ministère des Ressources naturelles auprès de collectivités autochtones dans le cadre de projets forestiers.

Mme Beth MacNeil: Merci.

Il existe deux programmes. Il y a l'Initiative de foresterie autochtone, dans le cadre de laquelle nous travaillons avec des collectivités sur des plans de gestion forestière ou sur la revitalisation et la stabilité économiques. Il pourrait s'agir, par exemple, d'amener une usine de copeaux de bois à participer à la bioéconomie. Nous avons aussi un autre programme visant l'abandon du diesel dans les collectivités éloignées et rurales. Ce que nous tentons de faire, c'est utiliser la biomasse forestière pour le chauffage et la production d'énergie. Cela permet d'améliorer véritablement les choses dans ces collectivités.

M. Patrick Weiler: C'est excellent.

Vous avez mentionné certains des avantages que présente l'utilisation des produits du bois dans les constructions. J'ai étudié à la faculté de droit située de l'autre côté de la rue où se trouve l'immeuble de 18 étages qui a été construit sur le campus de l'Université de la Colombie-Britannique, qui est l'édifice le plus haut au Canada construit avec des produits du bois. Je me demande quel est le niveau de coordination entre le ministère des Ressources naturelles et le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique relativement aux codes nationaux du bâtiment.

Mme Beth MacNeil: Monsieur Waring, pouvez-vous répondre à cette question?

M. Jeff Waring: Bien sûr, et je vous remercie pour cette question.

Nous travaillons en étroite collaboration avec le Conseil national de recherches de diverses façons à l'égard des codes et des normes du bâtiment. Nous avons établi des partenariats avec le Conseil dans le passé pour établir les degrés de résistance au feu du bois massif et nous avons travaillé étroitement avec lui pour l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles normes qui, comme Mme MacNeil l'a souligné, visent à autoriser la construction de bâtiments de bois d'au plus 12 étages, par rapport à 6 étages au plus actuellement.

Le président: Je vous remercie, monsieur Waring et madame MacNeil. Monsieur Weiler, je vous remercie également. Votre temps est écoulé.

Je pense que la référence de M. Cannings à la résidence Brock Commons suscite un sentiment de nostalgie chez les membres du Comité qui sont ici depuis longtemps. C'est une bonne note sur laquelle terminer.

Je vous remercie tous les deux d'avoir pris le temps de comparaître devant nous un vendredi.

Je vous remercie tous pour votre patience. C'est la première fois que je présidais une réunion virtuelle et, tout compte fait, je crois que tout s'est bien déroulé. Je n'ai pas coupé qui que ce soit ni même moi-même. Nous allons travailler ensemble pour nous assurer que nos délibérations se déroulent sans heurts.

Je vous remercie tous pour votre collaboration...

M. Greg McLean: Monsieur le président, je suis d'avis que ce n'était pas une bonne réunion du tout, soit dit en passant.

Le président: Je n'ai pas encore levé la séance, vous savez.

Des voix: Oh, oh!

M. Greg McLean: Je n'ai pas pu y participer. C'est ce que je voulais dire.

Le président: Oui, je le sais. J'avais oublié. Je m'en excuse. Nous devons améliorer les choses. Peut-être que la connexion à Calgary est mauvaise. M. Zimmer a réussi à se connecter à partir d'un motel à Vancouver, alors...

M. Bob Zimmer: Merci, monsieur le président.

Le président: Je vous remercie tous. Je vous souhaite un bon week-end. Nous allons nous réunir à nouveau mardi, ou peut-être avant.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>